

Les projections budgétaires 2022 pour la Ville de Ferney-Voltaire sont les indicateurs d'une santé financière retrouvée pour la commune. Après la crise sanitaire, qui a fortement impacté le quotidien des Ferneysiens, la vie reprend son cours grâce à une politique d'investissement dynamique et résolument tournée vers l'avenir.

Budget : répondre aux enjeux de demain

Interview



CATHERINE MITIS
Adjointe aux finances
et aux comptes publics

Après la crise sanitaire, les finances de la Ville sont-elles saines ?

Le cycle budgétaire 2022 s'inscrit dans un contexte de santé financière retrouvée pour Ferney-Voltaire. La crise sanitaire a été absorbée et le désendettement est constant. L'emprunt de la commune, qui s'élève à 5,4 M€, est remboursable en trois ans, ce qui est très positif. Malgré le

contexte de réforme de la fiscalité locale avec la disparition de la taxe d'habitation, la structure budgétaire a peu évolué. Si la perte des revenus fiscaux s'est élevée à 1,5 M€, elle a été compensée par le coefficient correcteur¹ mis en place par l'État. La compensation financière genevoise² (CFG) a quant à elle augmenté, atteignant le montant record de 3,5 M€.

Comment maîtriser au mieux l'argent public ?

La mise en place de nombreux marchés publics permettra cette année de réduire les dépenses grâce à la négociation de tarifs en gros avec les fournisseurs. Dans une volonté d'économie circulaire, la commune adhère également à un site de vente aux enchères pour les collectivités et pourra donc proposer à la vente le matériel, le mobilier ou les matières inutilisés. Il s'agit d'une très belle initiative, vertueuse et volontaire. De plus, afin de maîtriser au mieux les investissements, la commune est en recherche constante de subventions. Pour l'achat de

matériel informatique dans les écoles ferneysiennes, la Ville va par exemple toucher une subvention de l'État via le dispositif *France Relance*, dans le cadre du plan de relance numérique pour les écoles.

Quels sont les axes d'investissement ?

L'année 2022 va voir la mise en place d'un « budget vert » qui placera au centre des priorités les actions en faveur du développement durable. Six cent soixante-cinq mille euros sont par exemple budgétés pour continuer à créer des liaisons douces à Ferney-Voltaire. La thématique de la mobilité reste importante, avec notamment la concrétisation des travaux de la phase 2 du bus à haut niveau de service (BHNS – voir page 15). Mais le développement durable, c'est également, par exemple, le remplacement des systèmes d'arrosage et d'éclairage de la commune par des systèmes plus écologiques et économiques.

¹ La suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales se traduisant pour les communes par une perte de ressources, le coefficient correcteur définit la compensation de cette perte par le transfert aux communes de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

² La compensation financière genevoise est une contrepartie versée par le canton de Genève aux communes accueillant des travailleurs frontaliers. Son montant change chaque année car il dépend de deux facteurs : le nombre de frontaliers et la valeur financière de ces derniers.

BUDGET 2022

répondre aux enjeux de demain

L'aménagement du territoire, la propreté et la sécurité ou encore l'accueil des enfants dans les groupes scolaires sont des priorités pour la Ville. Le budget communal reflète cette volonté d'offrir un cadre de vie agréable à ses habitants.

Budget d'investissement
10,27 M€

Budget de fonctionnement
16,85 M€

LES GRANDES ORIENTATIONS

Garantir un accueil optimal pour les jeunes en rénovant les établissements scolaires et centres de loisirs

- 715 000 € seront dédiés à l'extension des locaux du centre de loisirs Calas, à la réfection des classes et sanitaires et au renouvellement du mobilier dans les écoles
- 2 classes par an seront rénovées

Assurer la propreté de nos rues, lutter contre les dépôts sauvages et irréguliers d'ordures

- L'équivalent d'un poste annuel à temps complet est consacré au ramassage des dépôts sauvages et irréguliers de déchets et au nettoyage des rues
- 90 000 € serviront à l'achat d'une nouvelle balayeuse

Créer des aménagements et infrastructures qui correspondent aux besoins des Ferneyiens

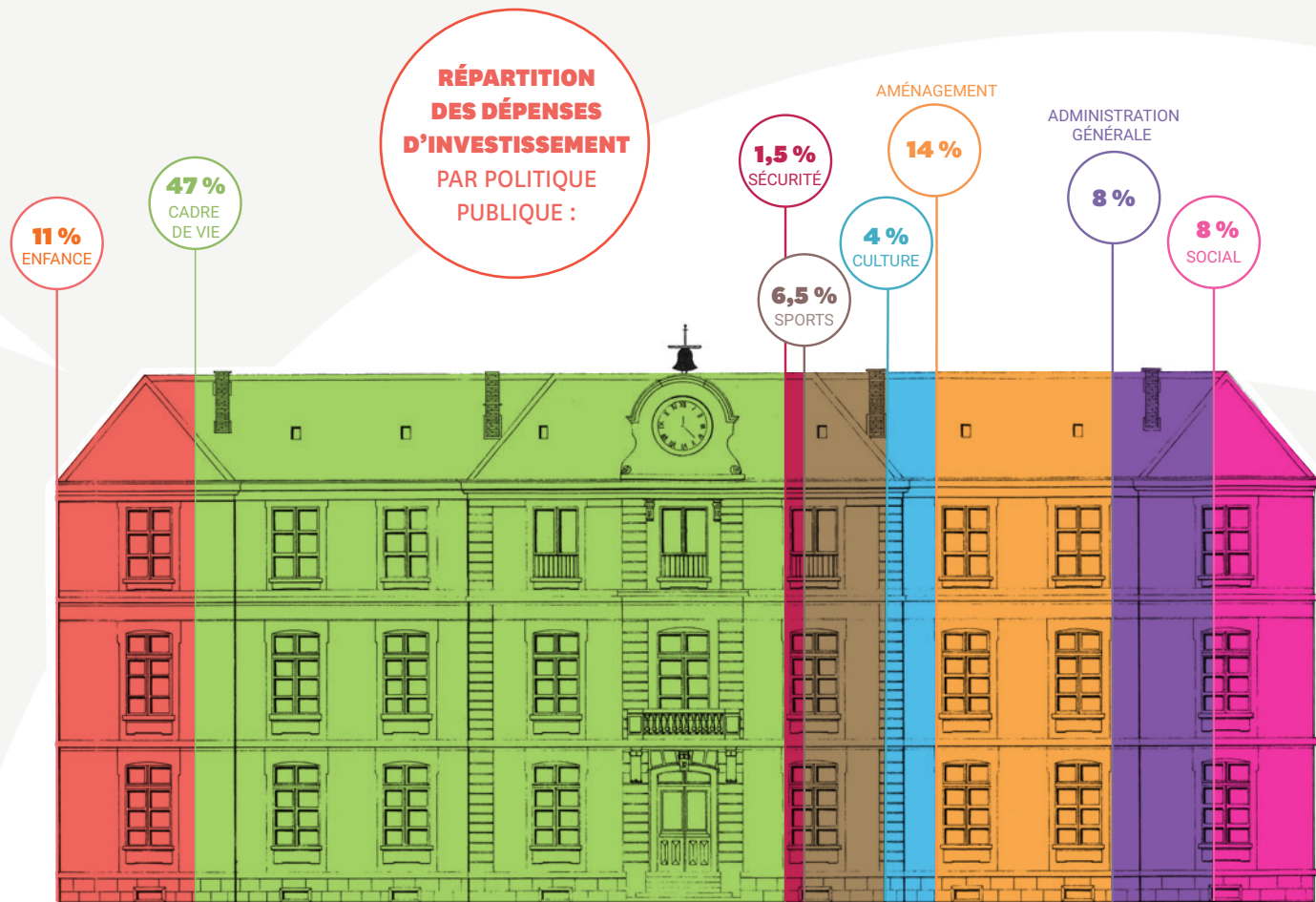
- En collaboration avec les entités du territoire (Pays de Gex agglo, département de l'Ain, Suisse, SPL Terrinnov...) et en respectant le plan local d'urbanisme intercommunal
- 1 M€ sur trois ans sera affecté à l'aménagement du secteur de Veudagne avec des équipements sportifs et de santé. La Ville travaille à la création de l'orientation d'aménagement et de programmation en collaboration avec Pays de Gex agglo
 - 3 M€ seront destinés à la réfection des voiries communales
 - 200 000 € seront dédiés cette année à la résidence autonomie à destination des seniors

Investir pour la vie culturelle, associative et sportive

- 200 000 € de subventions soutiendront le fonctionnement et les projets des associations de tous domaines, complétés par 150 000 € de subventions pour les associations sportives versées par le SIVOM de l'Est Gessien
- 442 000 € permettront de réaliser des travaux dans les équipements sportifs
- 282 000 € seront alloués aux travaux dans les établissements culturels

Sécuriser la ville

- 300 000 € au cours du mandat sont alloués à la modernisation et au développement du parc de caméras dans le cadre de la vidéoprotection



Œuvrer pour un développement durable en ville

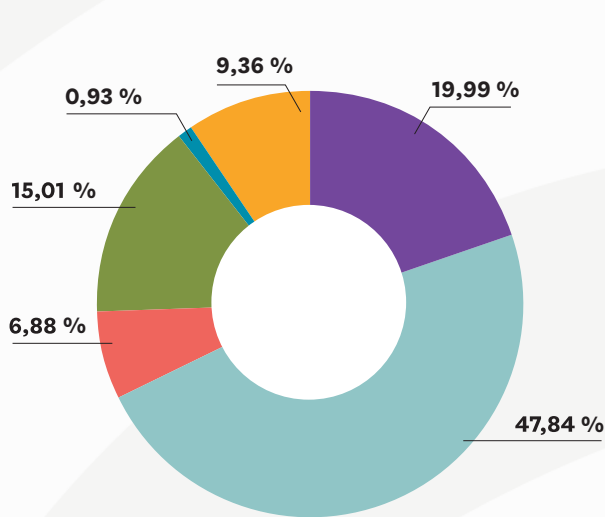
- 560 000 € serviront à la réalisation de la liaison douce depuis le carrefour du Bisou jusqu'à la douane de Mategnin
- 213 000 € permettront le remplacement des éclairages actuels par des LED pour diminuer la consommation d'énergie
- 290 000 € correspondront à la participation de la Ville à la réalisation du BHNS, en collaboration avec le département de l'Ain
- 45 000 € seront consacrés à une étude sur le stationnement et la mobilité

Le budget vert

Nouveauté cette année, la Ville de Ferney-Voltaire met l'accent sur les opérations et projets qui ont une résonance « développement durable », pour une enveloppe globale de 1,4 M€.

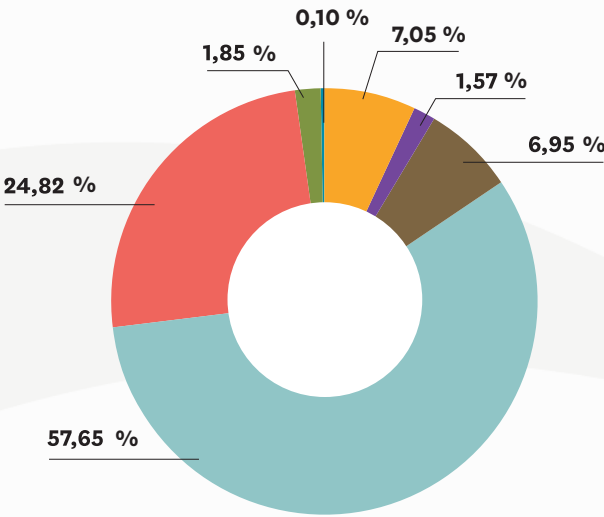
Quelques exemples qui rentrent dans ce budget vert :

- l'isolation des bâtiments publics
- le remplacement des éclairages énergivores
- le lancement d'une étude sur le stationnement et la mobilité
- le développement des liaisons douces
- la mise en place d'abris vélos aux abords du lycée et du conservatoire
- la plantation d'arbres
- l'utilisation de produits d'entretien plus respectueux de l'environnement
- l'installation de nouvelles bornes de recharge pour les véhicules électriques



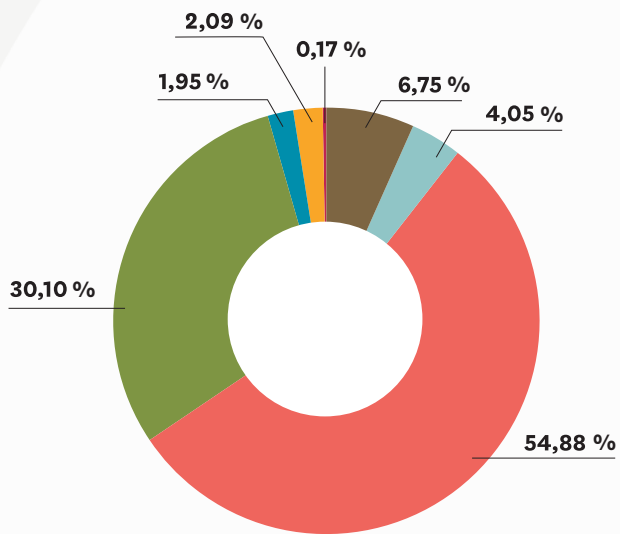
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
➤ 16 847 803, 12 €

- Charges à caractère général : **3 367 445 €**
- Charges de personnel et frais assimilés : **8 059 500 €**
- Atténuations de produits : **1 158 785 €**
- Autres charges de gestion courante : **2 528 250 €**
- Autres charges diverses : **157 026 €**
- Opérations d'ordre de transfert entre sections : **1 576 797, 12 €**



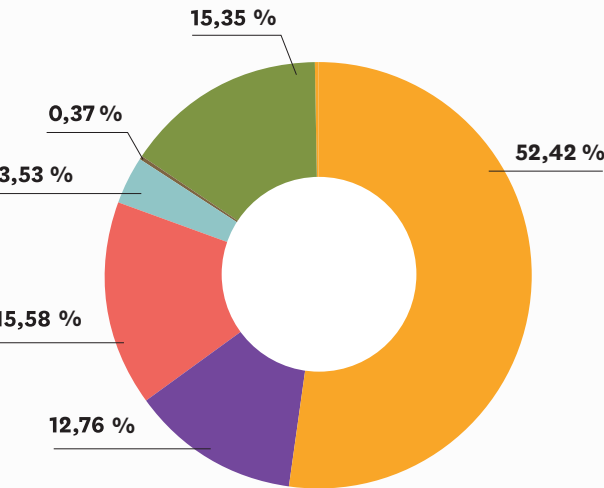
RECETTES DE FONCTIONNEMENT
➤ 16 847 803, 12 €

- Résultat de fonctionnement reporté (excédent) : **1 187 913, 12 €**
- Atténuations de charges : **265 000 €**
- Produits des services, du domaine et ventes diverses : **1 171 410 €**
- Impôts et taxes : **9 713 000 €**
- Dotations, subventions et participations : **4 181 900 €**
- Autres produits de gestion courante : **311 000 €**
- Opérations d'ordre de transfert entre sections : **17 580 €**



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
➤ 10 270 005, 07 €

- Emprunts et dettes assimilées : **693 500 €**
- Immobilisations incorporelles : **415 877, 73 €**
- Immobilisations corporelles : **5 636 386, 31 €**
- Immobilisations en cours : **3 091 661,03 €**
- Autres immobilisations financières : **200 000 €**
- Autres dépenses d'investissement : **215 000 €**
- Opérations d'ordre de transfert entre sections : **17 580 €**



RECETTES D'INVESTISSEMENT
➤ 10 270 005, 07 €

- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : **5 383 360, 95 €**
- Produits de cessions : **1 310 000 €**
- Dotations, fonds divers et réserves : **1 600 000 €**
- Subventions d'investissement : **362 247 €**
- Autres recettes d'investissement : **37 600 €**
- Opérations d'ordre de transfert entre sections : **1 576 797, 12 €**

Deuxième édition du budget participatif

➤ 150 000 €

Véritable outil démocratique, le budget participatif permet aux habitants de plus de 15 ans, aux collectifs citoyens et aux associations de soumettre des projets d'investissement participant à la transformation de la ville et ayant pour but d'améliorer le quotidien.

EXEMPLES DE PROJETS ISSUS DU BUDGET PARTICIPATIF 2021, QUI SE CONCRÉTISERONT EN 2022 :

- le terrain de basket 3x3
- le parcours sportif avec obstacles
- le poulailler partagé
- les tables d'échecs et ping-pong au parc de la Tire
- les treilles de vigne en pergola au parc de la Tire



VOUS AUSSI, SOUMETTEZ VOTRE PROJET !

En savoir +

➤ www.ferney-voltaire.fr/jeparticipe.ferney-voltaire.fr

Le budget participatif en 4 étapes

Transformer vos idées en projets concrets pour notre ville

